



**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE**  
1257, route 243, Melbourn (Québec) J0B 2B0  
Tél (819) 826-3555 fax (819) 826-3981  
Site web: [www.melbournecanton.ca](http://www.melbournecanton.ca)  
Courriel: [melcan@gc.aibn.com](mailto:melcan@gc.aibn.com)



## **Accès Internet haute vitesse par fibre optique pour tous les ménages dans le Canton de Melbourn**

Après avoir sondé leurs citoyens au cours de l'été 2018 sur l'accès à Internet dans le Canton de Melbourn, les élus (maire et conseillers) se sont rendu compte qu'il fallait quelque chose de mieux, de plus fiable et de nettement plus abordable.

Le Canton de Melbourn travaille en étroite collaboration avec COOPTEL depuis près de deux ans maintenant pour fournir un service Internet de qualité à ses citoyens. La municipalité a signé une entente avec COOPTEL en octobre 2019 dans le but de desservir 100% des ménages de son territoire. La phase d'ingénierie du projet s'est achevée au printemps et à l'été 2019, et a été suivie des travaux préparatoires et de l'approbation des plans. L'installation de la ligne de transport principale est également terminée.

En mars 2020, COOPTEL a informé la municipalité qu'en raison de problèmes ne relevant pas d'eux, tels que l'obtention des permis et autorisations nécessaires ainsi que de la pandémie de COVID-19, la construction du réseau avait été retardée. Depuis, la municipalité a donné plusieurs autorisations à COOPTEL pour l'installation du câble en fibre optique sur le territoire. De plus, une entreprise de télécommunications devrait être sur place cette semaine pour commencer certains de ces travaux.

Un branchement progressif des ménages débutera cet automne, mais l'achèvement de la construction du réseau dans le Canton de Melbourn est prévu pour mars 2021. Le maire et les conseillers se sont heureux du progrès réalisé par COOPTEL dans la construction de la fibre optique réseau dans le Canton de Melbourn et sachez que les citoyens seront heureux d'avoir accès à un service Internet haute vitesse abordable et fiable.

COOPTEL communiquera avec les citoyens concernés en temps opportun pour leur offrir la possibilité de s'abonner ou de préabonner à un forfait répondant à leurs besoins d'Internet, de télévision ou de téléphonie.